
Communiqué de la Fédération des syndicats SUD éducation

Saint Denis, 1er décembre 2006

La Fédération des syndicats SUD éducation est partie prenante de l'intersyndicale du second degré (CNGA, FEP-CFDT, SGEN-CFDT, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA-EIL, SNFOLC, SNUEP-FSU, SUD éducation, SUNDEP, UNSEN-CGT) contre la réécriture du décret du 1950.

La Fédération SUD éducation a été reçue avec les autres organisations syndicales par le ministre de Robien au sujet des obligations de service des enseignants du secondaire.

Elle a réaffirmé son opposition au projet du ministre d'alourdir la charge de travail globale des collègues du secondaire et d'instaurer une flexibilité intolérable, aussi bien en termes d'affectation que dans les disciplines d'enseignement. Elle a exigé que des discussions s'engagent rapidement sur la réduction du temps de travail, la prise en compte des heures de concertation dans les maxima horaires, la création de postes grâce notamment à la titularisation des précaires de l'Éducation nationale.

Le ministre a opposé une fin de non-recevoir aux demandes exprimées et annoncé qu'un nouveau décret reprenant les mêmes axes que le précédent serait proposé aux organisations syndicales aujourd'hui ou en début de semaine. Il a maintenu sa décision de soumettre ce nouveau texte au CTP du 11 décembre. Le dialogue de sourds s'est donc confirmé.

L'intersyndicale qui s'est réunie juste après n'a pas été à la hauteur des attaques graves proférées par le ministre, visiblement pressé d'en découdre avant les élections présidentielles et législatives. Elle se réunira de nouveau le mardi 5 décembre.

Au sein de cette intersyndicale, SUD éducation a demandé qu'un appel à la grève le jour du CTP soit clairement annoncé et diffusé auprès des enseignants. Cet appel à la grève viendrait appuyer les mobilisations qui démarrent, notamment en Seine-Saint-Denis où certains établissements se sont mis en grève.

La demande de SUD éducation n'a pas été entendue par la plupart des organisations syndicales.

Nos représentants dans l'intersyndicale continueront de porter cette revendication tout en poursuivant le travail unitaire engagé jusqu'à présent.

La Fédération des syndicats SUD éducation